

États-Unis ont prises dans l'Accord de libre-échange (ALE) et au GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). Ils ont établi un processus de consultation de l'industrie en prévision de l'institution du groupe spécial aux termes de l'ALE.

"Les deux pays doivent trouver des moyens de bien gérer leurs pêcheries en respectant les engagements qu'ils ont pris aux termes de l'ALE et du GATT," a conclu M. Crosbie.

-30-

Pour plus amples informations, communiquer avec:

Paul Benoit
Secrétaire de presse
Ministre du Commerce extérieur
(613) 992-7332